

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 NOVEMBRE 2015

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Esther VACHOUX – Pierre MORETTI – Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Sylvia DUSONCHET
Absents excusés : Mme Jannick GRANIER – Mr. Jean BOCHET
Absent : Mr. Laurent DELIEUTRAZ
Public : 1 personne

- 1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 octobre, Mme Le Maire fait part à l'assemblée du mail reçu de Mme Jannick Granier concernant le projet de création d'une porcherie. Elle souhaite apporter une correction en pensant nécessaire de voir apparaître 2 précisions qu'elle avait évoquées lors de ce conseil à savoir : « Les analyses de sol faites par Aster laissent apparaître des taux maximaux de nitrate sur l'ensemble du plateau des Bornes dont le sol est peu perméable. La coop a annoncé qu'elle envisage de travailler 2 millions de litres de lait en plus, soit passer de 6 à 8 millions de litres de lait, va-t-elle augmenter la capacité de la future porcherie ? Que va-t-il advenir de la qualité de notre sol et de notre eau par rapport au nitrate ? ».
Mr. Jacquemoud Serge fait part à l'assemblée qu'il reversera au CCAS l'indemnité de gardiennage de l'église qui lui a été attribué en son absence lors du conseil du 5 Octobre.
- 2) SYANE – Décompte définitif travaux 2012 sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et réseaux de télécommunications de la place de l'église. Le conseil municipal approuve le décompte pour une dépense totale de 123 137,96 € dont le financement définitif est arrêté comme suit :
 - Participation du SYANE = 42 857,69 €
 - Quote-part COMMUNALE = 77 106,45 € (remboursement : 15 annuités)
 - Frais généraux = 3 176,82 € (sur fonds propres de la commune)
- 3) Depuis plusieurs années une partie goudronnée (56m² environ) du chemin du Pré Derrière, le Vernay-Dessous, empiète sur la propriété de Mr. Desbiolles Patrick ; après différents échanges avec Mme Le Maire ; Mr. Desbiolles accepte que la commune acquière les 56m² de sa propriété pour régulariser l'emprise du chemin pour un coût de 30€/m². Les frais du géomètre et du notaire seront à la charge de la commune.
- 4) Le Conseil approuve les virements de crédits suivants :
 - Investissement : Remboursement d'emprunt + 1 000€
Dépenses imprévues - 1 000€
 - Fonctionnement : Charges de personnel + 13 000€
Charges financières + 906€
Atténuations produits + 224€
Dépenses imprévues - 14 130€
- 5) Le Conseil émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 150€ à l'Association Prévention Routière pour leur intervention auprès des élèves CM1-CM2.

- 6) Mme Le Maire fait part à l'assemblée du courrier de l'EPF envoyé à Mr. Peguet Jean et ses enfants concernant l'abandon par la commune du projet d'acquisition de leurs parcelles pour la réalisation d'un groupe scolaire. Ce projet indispensable à la commune est toujours d'actualité mais ne concernent plus les terrains situés près du cimetière.
- 7) Le conseil accepte les devis suivants :
- Entreprise BRUTELEC : 3 radiateurs pour école - Montant : 1 766,34€ TTC
 - Avec la Société A.C.I., dans le cadre du contrat location évolutive, Installation du copieur actuel de la mairie à l'école primaire et nouveaux copieur et scanner à la mairie pour un crédit-bail de 912 €/mois
 - Prévoit l'acquisition de panneaux de façade indiquant les écoles publiques – la mairie – et les inscriptions Liberté.Egalité.Fraternité
 - Prévoit l'achat de brochure « Bien Vivre Ensemble » Règles de politesse et de civilité, pour distribution auprès les élèves du primaire
 - Demande un devis à l'entreprise LONCAN pour un cumulus électrique à installer au chalet des bornes et décide de résilier le contrat avec l'entreprise POISSON
 - Intervention de débouchage et curage collecteur eaux pluviales : 1 500€ TTC Ste C'Clean Environnement.
- 8) Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21), les municipalités sont invitées à manifester leur engagement à préserver notre planète en plantant un arbre pour le climat, le conseil accepte de s'associer à cette démarche en plantant avec les enfants des TAP d'ici le 25 novembre prochain, jour de la Sainte Catherine, un Pommier Décoratif « Malus Evrest » sur tige (168€) près de la salle des fêtes.
- 9) Dates à retenir :
- 11 Novembre : Rassemblement à 9h30 au monument aux morts
- 18 Novembre à 20h réunion publique à Reignier « Pôle gare »
- Du 23 au 28 Novembre : Ateliers du SIDEFAGE
- 27 Novembre : remise des prix des maisons fleuries
- Samedi 9 Avril 2016 : ARBU PROPRE, date fixée lors de la rencontre avec les ados.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance
Pierre MORETTI

Maire
Régine REMILLON

